

COMMUNE D'YZERON

**DECISION DU MAIRE n° 2018-22
du 18 Octobre 2018**

Monsieur le Maire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 10 octobre 2018, par laquelle le Conseil Municipal a fixé des fourchettes de tarifs s'appliquant aux activités proposées par l'espace jeunes,

DECIDE

De fixer, comme suit les tarifs pratiqués pour les mois de septembre et octobre 2018 , à l'espace jeunes :

Dates	Activités	Tarifs
Vendredi 14 septembre 2018	Barbecue	5 €
Lundi 22 octobre 2018	Raclette du midi, décoration d'halloween, film	5 €
Mardi 23 octobre 2018	Escape game	7 à 9 €
Mercredi 24 octobre 2018	Soirée Halloween	5 €
Jeudi 25 octobre 2018	Grands jeux Raoul à Brindas	6 €

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

Le Maire,
Alain BADOIL

Transmise en préfecture le :
Affiché le : 23 OCT. 2018

